

Point de vue

Bonne nouvelle, l'agriculture de nouveau en mouvement



Anne FRADIER

Secrétaire Général du SEDIMA

Pendant le SIA 2018, émissions de TV et articles de presse se sont succédés au risque du trop-plein. De quoi nous a-t-on parlé ? De malbouffe, du glyphosate, du bien-être animal, de la préservation des ressources, de la PAC, du faible revenu des agriculteurs, des risques de la mondialisation, de robotique, de start-up... De quoi donner le tournis ! Après plusieurs années de difficultés économiques, notre agriculture doit non seulement retrouver une compétitivité, mais aussi répondre aux enjeux de société de plus en plus prégnants. Mise à mal par les réseaux sociaux et associations en tous genres, il lui faut rétablir un lien de confiance en matière de

sécurité alimentaire, de respect de l'environnement et de bien-être animal, sujets récurrents dont la presse se fait chaque jour l'écho et dont les politiques se sont saisis. Notre profession ne doit pas ignorer ces évolutions de fond, car elles conduisent à des changements profonds de pratiques qui auront des répercussions directes sur l'activité des distributeurs.

Voici quelques pistes d'évolutions avancées pour relever les nouveaux enjeux de l'agriculture...

Augmenter la surface cultivée en bio tout en améliorant la compétitivité des autres types d'exploitations

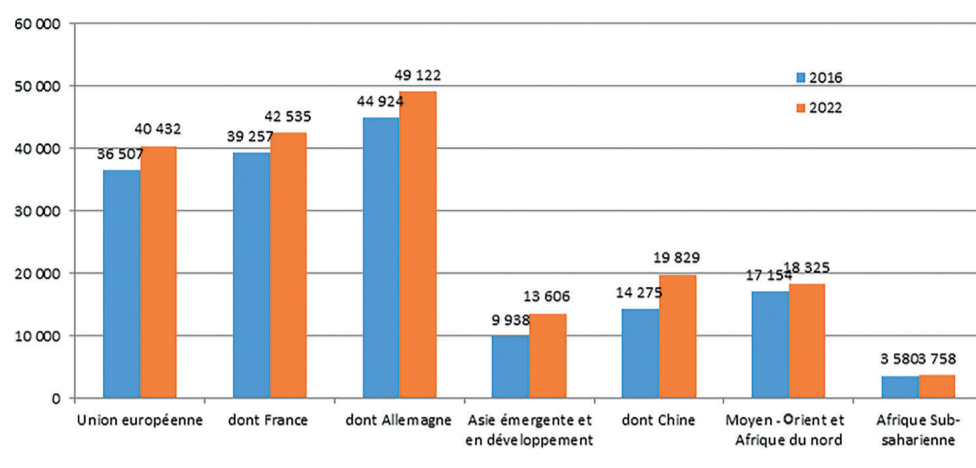
Stéphane TRAVERS, Ministre de l'Agriculture, a fixé comme objectif de passer de 8 à 15 % la surface agricole utile cultivée en bio d'ici 2022 pour limiter les importations et répondre à la demande croissante de ces produits. Se pose alors la question de la pérennité de ce type

d'agriculture en cas de réduction des subventions.

Le consommateur serait prêt à payer plus cher les produits bio, mais les associations de consommateurs dénoncent cette logique qui aboutirait à créer une alimentation « à deux vitesses ». L'augmentation du volume produit pourrait aussi avoir pour conséquence plus de concurrence tirant les prix à la baisse. Quid alors du revenu de ces producteurs ?

PIB en dollars en parité de pouvoir d'achat par habitant (prix constant)

Source : FMI - World Economic Outlook Database, Octobre 2017



De marginal, ce segment de marché, en développement constant, doit être pris en considération par les distributeurs qui devront s'approvisionner en matériels et outils adaptés pour répondre à l'attente de ces producteurs.

Mais 15 % de la SAU en bio d'ici 2022, c'est 85 % pour « l'agriculture traditionnelle ». Cette dernière devra non seulement répondre au besoin du marché français mais aussi international. Gilles PISON, chercheur associé à l'Institut National d'Études Démographiques, estime qu'en 2050 la population mondiale passera de 7,5 milliards à 9,7 et que ses modes

de consommation vont évoluer sous l'effet de la hausse du niveau de vie de certains pays et de l'urbanisation grandissante des populations.

Le poids de l'Afrique dans la population mondiale passera de 17 % en 2017 à près de 40 % en 2050, alors que celui de l'Asie évoluera dans le même temps de 60 à 43 %.



AG2R LA MONDIALE

Santé et Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaire conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus :
Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

Ces chiffres doivent se lire en parallèle des projections sur le produit intérieur brut mondial par habitant (cf. graphique) qui permet de mesurer les écarts de revenus entre 2017 et 2022 sur les différents continents.

Faire face aux besoins alimentaires des pays les plus pauvres en tenant compte des contraintes environnementales et sociétales est un vrai défi. Les pouvoirs publics auront à arbitrer entre normes environnementales et besoins alimentaires des populations.

Les centres de recherche et de développement des industriels ont bien pris en compte ces enjeux dans la fabrication de leurs matériels. Ces derniers sont devenus de vraies plateformes d'assistance à la production qui génèrent des datas dont la propriété est un enjeu majeur. La FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) travaille à la rédaction d'une charte sur l'utilisation et la propriété des données, pour faire en sorte qu'elles soient accessibles gratuitement pour les agriculteurs qui les ont fournis.

Face à de tels enjeux, les vendeurs des concessions doivent rapidement muter en « conseiller en achat et utilisation des matériels » pour que l'agriculteur puisse mesurer les gains réels de productivité et en accepter le prix.

Revoir les pratiques culturales par une meilleure préservation des sols en limitant l'utilisation des pesticides

La guerre de la communication autour du glyphosate qui a eu lieu durant le SIA montre à quel point le sujet est sensible auprès de l'opinion publique. Le chef de l'Etat a clairement assumé sa décision politique pour un arrêt programmé de ce produit. En réponse, la FNSEA avec 30 organisations a élaboré « un contrat de solutions visant une trajectoire de progrès pour la protection des plantes afin de réduire l'utilisation, les risques et les impacts des phytosanitaires en France ». Même si l'objectif peut se comprendre en termes de santé publique, le manque de cohérence globale est majeur, entre d'un côté une politique restrictive sur les phytos à la production en France et de l'autre un défaut de réciprocité sur des importations modifiées ou traitées, avec des produits dont le citoyen ne veut pas dans son pays mais qui finissent tout de même dans son assiette par le jeu des importations (maïs OGM, soja glyphosaté, viandes aux hormones, poulet javellisé...). Au final aucune protection du consommateur et des impacts dévastateurs sur la compétitivité de la ferme France.

Espérons que les autorités deviennent rapidement plus lucides sur la mise en place de nécessaires contreparties à l'import. Dans tous les cas la tendance de fond vers une réduction des traitements est lancée et il faudra s'y adapter.

Augmenter le revenu des agriculteurs en réduisant notamment les coûts liés à la mécanisation

En 2018, l'achat de matériels neufs n'est plus le modèle prédominant. La location longue durée et la mise à disposition de matériels utilisés ou achetés en commun sont prônées et vantées par la presse et les pouvoirs publics. De plus, des plateformes d'échanges de matériels entre agriculteurs fleurissent.

La location longue durée permettrait aux agriculteurs d'avoir une meilleure visibilité sur leurs



Extrait d'un communiqué de presse de la FNSEA
« Le monde agricole se prend en main pour répondre aux défis sociétaux mais interpelle le Gouvernement afin qu'il réponde à notre main tendue.

Ce nouveau contrat doit être signé à deux pour être efficace et porteur d'espoir. Le défi qui nous rassemble : réussir l'évolution des pratiques agricoles ! »

coûts. Les datas contenus dans les matériels permettent de mieux appréhender les temps d'utilisation des matériels et par conséquent le prix des loyers. Reste toujours posée la question de la valeur de reprise du matériel en fin de contrat. Mais attention, comme l'a précisé Christiane LAMBERT, Présidente de la FNSEA, l'agriculture est une industrie à ciel ouvert, et les beaux schémas financiers élaborés par des experts peuvent être remis en cause au gré des caprices de la météo. De plus, est-on sûr qu'à terme le coût cumulé des loyers sera plus avantageux pour le client, que l'achat d'un matériel amortissable sur une durée d'utilisation correcte et une valeur de reprise lors du nouvel achat du matériel neuf ?

L'existence de plateformes de mise en commun de matériels suppose qu'il y en ait suffisamment et que les matériels soient adaptés à la demande. Il faut aussi que les coûts de transport et d'assurance associés ne soient pas dissuasifs. Quid également de toutes les questions relatives à la responsabilité en cas de pannes des matériels liées à une mauvaise utilisation ?

L'achat en commun de matériels via les CUMA ou ETA existe depuis longtemps. L'augmentation du prix des matériels et la baisse des revenus des agriculteurs redonnent un regain d'intérêt à ces formules d'achat et réveillent certaines velléités d'acheter en direct le matériel auprès des constructeurs. Pour la distribution, ce sont certainement des négociations plus difficiles et plus de concurrence poussant à la baisse des marges. Pour autant, les distributeurs forts de leur professionnalisme et de leur expérience ne devront pas faire des affaires à n'importe quel prix. Ils doivent veiller à leur pérennité et aux équilibres financiers de leur entreprise car, contrairement à leurs clients, ils ne bénéficieront d'aucune aide.

Si les agriculteurs, CUMA ou ETA font appel à beaucoup de personnel intérimaire, ce n'est pas le cas des concessionnaires. Leurs techniciens sont employés à temps plein et en CDI. Disposer d'un SAV de qualité et de proximité a un coût qui ne doit pas être ignoré par la filière. Devant une tendance lourde à la restriction des marges sur les machines, ce SAV de qualité devra être revalorisé à son juste prix.

Aussi, si la politique d'investissement des agriculteurs se rationalise sous l'impulsion des pouvoirs publics et des banquiers, il existe d'autres pistes à explorer par les agriculteurs et qui sont

dans les mains des distributeurs :

- ✓ C'est entretenir régulièrement le matériel pour le conserver plus longtemps en le faisant réviser en hiver et disposer ainsi d'un matériel opérationnel en période de gros travaux.
- ✓ C'est se former, comme tout salarié, à l'utilisation des nouvelles technologies pour exploiter toutes les potentialités de la machine et faire des gains de productivité.
- ✓ C'est avoir recours à la réparation pour retarder l'achat du neuf. Au-delà de l'économie réalisée, c'est économiquement responsable et donc tendance !
- ✓ C'est aussi acheter auprès des professionnels du réseau de distribution du matériel d'occasion remis en état et révisé.

Si l'agriculture se renouvelle, la distribution doit non seulement suivre mais anticiper pour pouvoir accompagner ces évolutions.

Alors « quel cap aujourd'hui pour les entreprises de demain ? », rendez-vous aux **SEDIMA'S DAYS**, les 12 et 13 avril, pour y réfléchir ensemble.



simple
souple
rapide



Le financement
de votre matériel agricole

Plus qu'un financement, un partenariat



Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 88300 rue Carnot 75017 Paris - 0311